

Pour défendre l'Université publique ! Contre la sélection sociale !

CONTINUONS LA MOBILISATION !

La privatisation des facs prend une tournure concrète en cette rentrée 2004-2005. En effet la majorité des facs basculent dans le système ECTS-LMD, les frais d'inscription sont harmonisés à la hausse et les intérêts privés s'immiscent toujours plus dans nos cursus. Les mobilisations étudiantes de l'an dernier ont montré notre désaccord face à ces réformes de régression sociale. La mobilisation doit se poursuivre, et pour ceux qui l'auraient oublié, petit rappel des dangers qui nous guettent...

ECTS - LMD : dégradation des conditions d'études, mise en concurrence des facs et des étudiants.

Avant les décrets Lang ECTS-LMD, les diplômes ayant le même intitulé sanctionnent l'acquisition des mêmes savoirs (même contenu défini par des maquettes nationales, même volume horaire, mêmes modalités d'examen), selon le principe de l'égalité de traitement des étudiants d'une fac à l'autre. C'est ce qui garantit la valeur des diplômes reconnus par les conventions collectives et le Code du Travail, qui donnent des droits collectifs aux salariés. **Avec les décrets Lang, les diplômes deviennent non seulement locaux, mais aussi individualisés** : grâce au supplément au diplôme, l'employeur connaît dans les détails le cursus universitaire de l'étudiant (cours suivis, stages effectués, notes obtenues), et peut établir une hiérarchie entre les étudiants ayant théoriquement le "même" diplôme.

Non seulement cette main mise s'opère sur la valeur de nos diplômes mais s'étend également aux contenus même de nos formations. La comptabilisation en crédits ECTS met désormais sur le même plan les unités d'enseignement et les stages (généralement obligatoires et non -ou très peu- rémunérés). Sous prétexte d'une "réalité pédagogique", **l'Université offre ainsi aux entreprises une main d'oeuvre gratuite**. Toutes les disciplines sont concernées. Lang a été très clair : " Il convient que l'ensemble des formations supérieures introduisent progressivement des éléments de professionnalisation, des stages, des projets etc... Il convient donc de traduire également les acquis de ces stages en crédits".

D'ores et déjà, dans les facs où cette réforme est appliquée, elle a entraîné la **suppression des DEUG et maîtrise**, la **remise en cause de la session de septembre**, la **fin de la compensation entre les semestres** et de nombreuses incohérences pédagogiques (unités transversales, mutualisation des cours...). Le retour des projets de maquettes après l'expertise du Ministère confirme la nécessité de lutter pour l'abrogation : des filières entières sont menacées (ex : AES), diplômes supprimés (ex. : *menaces sur Arts Plastiques, Arts du Spectacle, etc. à Montpellier III*), maintien des anciennes maquettes systématiquement refusé (ex : *licence de sociologie à Nantes*), heures d'enseignement réduites (ex : *histoire à Paris I*), exigences de coopérations avec l'enseignement privé (ex. : *avec l'Université Catholique de l'Ouest à Angers*) et multiplication des licences professionnelles avec le patronat.

Autonomie des universités : vers un système à deux vitesses.

Malgré les luttes étudiantes qui ont permis de repousser le projet de loi Ferry dit de " Modernisation des universités ", gouvernement et patronat n'ont pas renoncé à la gestion privée des facs et à leur régionalisation.

L'Etat se désengageant massivement de l'enseignement supérieur, les facs sont encouragées à se tourner vers les régions et les entreprises privées locales, conduisant à la situation "**région riche=fac riche, région pauvre=fac pauvre**". Ce seront les financements privés qui viendront compléter les budgets des filières jugées rentables. Par exemple, à Toulouse, il existe depuis janvier 2003, une chaire Pernod-Ricard "politique de la concurrence" : l'entreprise, en échange de 150 000 euros par an, bénéficie prioritairement des résultats des recherches de cette unité et les oriente selon ses besoins en terme de profits.

L'Université pourra compter également sur la **généralisation de la hausse des frais d'inscriptions**, rejoignant ainsi le souhait émis par la Conférence des Présidents d'Université que "*l'enseignement n'a pas voca-*



tion à être gratuit pour les usagers". De plus, les universités peuvent désormais obtenir le statut d'université de technologie, autorisant la **sélection des étudiants**. Ainsi, Paris Dauphine effectue dès la première année une sélection sur dossier.

Toutes ces réformes s'inscrivent dans le cadre d'une attaque généralisée contre l'ensemble des services publics, délibérément étranglés financièrement depuis des années pour préparer la voie à la privatisation. Cela se traduit par une précarité croissante des personnels, des suppressions d'heures de cours, des TD surchargés, des locaux vétustes et l'asphyxie financière de la recherche publique (d'où l'importante mobilisation des chercheurs au printemps dernier). La suppression massive de postes aux concours de l'enseignement secondaire prive des milliers d'étudiants de débouché professionnel, tout en dégradant les conditions d'études.

Seule une grève générale étudiante permettra une riposte efficace à toutes ces attaques et d'obtenir la satisfaction de nos revendications légitimes :

ABROGATION DES DÉCRETS LMD-ECTS

- maintien des bac+2 et bac+4 et reconnaissance dans les conventions collectives.
- maintien du cadre national horaire des heures de cours.
- suppression du supplément au diplôme.
- suppression ou rémunération des stages avec contrôle de la réalité pédagogique.
- habilitation des DEUG, licences, maîtrises, DEA et DESS supprimés lors de la dernière campagne d'habilitation.

RETRAIT DÉFINITIF DE LA LOI DE " MODERNISATION "

- annulation de l'augmentation des frais d'inscriptions.
- retrait du décret permettant à l'université Paris Dauphine de sélectionner ses étudiants.
- arrêt de toute activité commerciale dans les universités.

RÉENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT DANS L'ÉDUCATION

- embauche massive de MI-SE (étudiant surveillant).
- réengagement financier dans la recherche publique.
- augmentation du nombre de postes aux concours.
- construction de logements sociaux étudiants à la hauteur des besoins.

Face à l'ampleur de ces attaques, la Fédération Syndicale Etudiante appelle tous les étudiants à se mobiliser :

SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION !

REJOIGNEZ LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DU MARDI 16 NOVEMBRE 2004, PREMIER PAS DANS LA

CONSTRUCTION D'UNE MOBILISATION ÉTUDIANTE D'AMPLEUR NATIONALE.



Fédération Syndicale Etudiante *Solidarité étudiante!*

CONTACT : fse.relations@lutttes-etudiantes.com

SITE : www.lutttes-etudiantes.com